
Règlements d'emprunt

- E-325 Règlement pourvoyant la construction de travaux d'égouts sanitaire de drainage de surface, d'aqueduc et de pavage sur la rue Ruth entre les rues Spiller et Victoria et un emprunt à long terme de \$53,600., à ces fins.
- Adopté le 17 février 1986.
Approuvé le 5 mars 1986 et par le ministère le 16 septembre 1986.
Publié le 4 novembre 1987.
- E-335 Règlement pourvoyant la construction de travaux d'égouts sanitaires, de drainage de surface, d'aqueduc et de pavage sur la rue Ruth à compter des services existants jusqu'à la rue Victoria et un emprunt à long terme de \$45,450., à ces fins.
- Adopté le 20 juillet 1987.
Approuvé le 5 août 1987 et par le ministère le 21 octobre 1987.
Publié le 11 novembre 1987.
- E-340 Règlement pourvoyant la construction de travaux d'égouts sanitaires, de drainage de surface, d'aqueduc et de pavage sur la rue Milroy de la rue Spiller à la rue Victoria et un emprunt à long terme de \$191,500., à ces fins.
- Adopté le 21 mars 1988.
Approuvé le 19 avril 1988 et par le ministère le 20 juin 1988.
Publié 26 mars 1989.
- E-355 Règlement pourvoyant la construction de travaux d'aqueduc, d'égout et de pavage sur la rue St-Jonh de la rue Laurier au lot 147 et sur une partie de la rue Milton ainsi qu'un emprunt à long terme de \$120,500., à ce fins.
- Adopté le 21 août.
Approuvé le 5 septembre 1989 et par le ministère le 13 novembre 1989.
Publié le 3 décembre 1989
- E-366 Règlement pourvoyant le remplacement du tuyau d'égout sanitaire sur une partie de la rue Prince Edward et du remplacement des tuyaux d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue Helen ainsi qu'un emprunt à long terme \$395,600 à cette fin.
- Adopté le 18 février 1991.
Approuvé le 6 mars 1991 et par le ministère le 25 septembre 1991.
Publié le 11 janvier 1992.

- E-370 Règlement pourvoyant le drainage de surface et la structure de chaussée sur la rue François ainsi qu'un emprunt à long terme de \$181,500 à cette fin.
- Adopté le 21 mai 1991.
Approuvé le 5 juin 1991 et par le ministère le 25 septembre 1991.
Publié le 11 janvier 1992.
- E-371 Règlement pourvoyant le pavage de la rue Prince Albert de la rue du Rivage à la rue Clairemont et la rue du Rivage de la rue Prince Albert au lot 136, ainsi qu'un emprunt à long terme de \$39,000 à cette fin.
- Adopté le 17 juin 1991.
Approuvé le 16 juillet 1991 et par le ministère le 28 août 1991.
Publié le 11 janvier 1992.
- E-372 Règlement pourvoyant le pavage de la rue des Grives, ainsi qu'un emprunt à long terme \$33,100. à cette fin.
- Adopté le 17 juin 1991.
Approuvé le 16 juillet 1991 et par le ministère le 17 septembre 1991.
Publié le 11 janvier 1992.
- E-373 Règlement pourvoyant le pavage des rues Balmoral, des Cailles et Toulouse, ainsi qu'un emprunt à long terme de 85,000\$, à cette fin.
- Adopté le 17 juin 1991.
Approuvé le 16 juillet 1991 et par le ministère le 28 août 1991.
Publié le 11 janvier 1992.
- E-374 Règlement pourvoyant le pavage de la rue Gervais, de la rue St-John à la rue des Cèdres et la rue des Cèdres de la rue Gervais à la rue Milton, ainsi qu'un emprunt à long terme de 94,600\$, à cette fin.
- Adopté le 17 juin 1991.
Approuvé le 16 juillet 1991 et par le ministère le 28 août 1991.
Publié le 11 janvier 1992.
- E-375 Règlement pourvoyant le pavage des rues St-Jonh et de l'Orme ainsi qu'un emprunt à long terme de 92,000\$, à cette fin.
- Adopté le 17 juin 1991.
Approuvé le 16 juillet 1991 et par le ministère le 28 août 1991.
Publié le 11 janvier 1992.

- E-380 Règlement pourvoyant la construction d'un collecteur pluvial dans le secteur de la rue 147-140 (des Hêtres) et de la rue de l'Orme ainsi que dans le secteur des lots 148 et 149 et pour autoriser un emprunt de 109,000\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 19 février 1992.
Approuvé le 18 mars 1992 et par le ministère le 6 avril 1992.
Publié le 31 octobre 1992.
- E-381 Règlement pourvoyant le pavage de la rue St-Paul du pavage existant jusqu'au lot 136-192 ainsi qu'un emprunt à long terme de 42,500\$ à cette fin.
- Adopté le 19 mai 1992.
Approuvé le 9 juin 1992 et par le ministère le 16 juillet 1992.
Publié le 31 octobre 1992.
- E-385 Règlement pourvoyant l'aménagement d'un terrain de balle (Ozias-Leduc) ainsi qu'un emprunt à long terme de 165,000\$ à cette fin.
- Adopté le 19 avril 1993.
Approuvé le 4 mai 1993 et par le ministère le 5 juillet 1993.
Publié le 17 juillet 1993.
- E-389 Règlement pourvoyant la construction d'aqueduc et d'égout de drainage et de pavage rue St-Paul ainsi qu'un emprunt de 160,000\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 12 octobre 1993.
Approuvé le 2 novembre 1993 et par le ministère le 27 janvier 1994.
Publié le 19 février 1994.
- E-390 Règlement pourvoyant la construction et le coût du surdimensionnement des conduites de l'égout pluvial dans le secteur de la rue des Tulipes, ainsi qu'un emprunt à long terme de 99,300\$ à ces fins.
- Adopté le 21 février 1994.
Approuvé le 24 mars 1994 et par le ministère le 7 juillet 1994.
Publié le 6 août 1994.
- E-391 Règlement pourvoyant l'aménagement de la deuxième phase d'un terrain de balle ainsi qu'un emprunt à long terme de 374,000\$ à cette fin (Ozias Leduc).
- Adopté le 16 mai 1994
Approuvé le 31 mai 1994 et par le ministère le 28 juillet 1994.
Publié le 6 août 1994.

- E-391-1 Règlement **abrogeant** le règlement E-391 intitulé : "Règlement pourvoyant des travaux de réhabilitation et de remplacement d'infrastructures des rues Clifton, Ostiguy, Ruth et Connaught ainsi qu'un emprunt de 2, 307,000\$ pour en acquitter le coût" est abrogé.
- Adopté le 21 novembre 1994 par la résolution 94-394.
- E-392 Règlement pourvoyant l'agrandissement de l'atelier municipal pour y construire un bureau pour l'administration des Services techniques ainsi qu'un emprunt de 365,000\$ à cette fin.
- Adopté le 19 septembre 1994.
Approuvé le 4 octobre 1994 et par le ministère le 28 octobre 1994.
Publié le 23 décembre 1994.
- E-395 Règlement autorisant de remplacer et de reconstruire les tuyaux d'aqueduc et d'égout rue Ruth ainsi qu'un emprunt de 357,000\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 21 novembre 1994.
Approuvé le 14 décembre 1995 et par le ministère le 10 février 1995.
Publié le 11 avril 1995.
- E-396 Règlement autorisant de remplacer et de reconstruire la conduite maîtresse d'égout sanitaire dans le secteur de la rue Connaught ainsi qu'un emprunt de 706,500\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 21 novembre 1994.
Approuvé le 14 décembre 1994 et par le ministère le 6 avril 1995.
Publié le 15 avril 1995.
- E-397 Règlement autorisant la réfection de drainage et de pavage des rues Clifton et Ostiguy ainsi qu'un emprunt de 988,000\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 21 novembre 1994.
Approuvé le 14 décembre 1994 et par le ministère le 10 avril 1995.
Publié le 22 avril 1995.
- 398 Règlement modifiant les Règlements no. 208, 218, 220, 231, 239, 260, 311, E-315, E-325, E-329, E-333, E-335, E-339, E-340, E-340, E-347, E-348, E-349, E-355, E-361, E-364, E-365, E-370, E-371, E-372, E-373, E-374, E-375 et E-381 de la Ville d'Otterburn Park.
- Adopté le 7 janvier 1998 et entré en vigueur le 14 mars 1998.
- 398-1 Règlement 398-1 modifiant le Règlement no. 398 et le Règlement no. E-455.
- Adopté le 15 février 1999 et entré en vigueur le 21 avril 1999.

- E-399 (inexistant)
- E-400 Règlement pourvoyant la construction de travaux permettant d'installer un réseau gravitaire d'égouts domestiques au lieu d'une ligne en charge (sous pression) tel que décrit dans les travaux prévus dans le cadre du programme d'assainissement des eaux usées et ce, entre l'usine de traitement d'eau et la rue Ruth, le remplacement de la ligne d'aqueduc sur le chemin des Patriotes entre les rues Helen et Prince Edward, le remplacement de la ligne d'aqueduc sur la rue Prince Arthur entre la rivière et le Chemin des Patriotes, le raccordement du 857 Chemin des Patriotes au réseau sanitaire et un emprunt à long terme de 275,000\$ à ces fins.
- Adopté le 18 mars 1996.
Approuvé le 2 avril 1996 et par le ministère le 16 mai 1996.
Publié le 1er juin 1996.
- E-401 Règlement pourvoyant la réalisation de la troisième phase du parc Côté : la remise en valeur des parcs Comtois, Clifton, Duclos, Helen, Bousquet, Centre sportif Edmond Auclair, Du Ruisseau, l'aire de stationnement du parc Copping, l'écran protecteur parc Ozias-Leduc, le plancher du gymnase de l'école Mountainview ainsi qu'un emprunt de 445,000\$ pour acquitter le coût.
- Adopté le 18 mars 1996.
Approuvé le 2 avril 1996 et par le ministère le 16 mai 1996.
Publié le 1er juin 1996.
- E-402 (inexistant)
- E-403 Règlement décrétant l'exécution de travaux de réfection d'égout sanitaire sur une partie des rues Eleanor et Helen (220,000\$).
- Adopté le 21 mai 1996.
Approuvé le 4 juin 1996 et par le ministère le 2 juillet 1996.
Publié le 13 juillet 1996.
- E-404 (inexistant)
- E-405 (inexistant)
- E-406 (inexistant)
- E-407 Règlement prévoyant l'aménagement du parc Bousquet, divers aménagements dans les parcs Ozias-Leduc, école Notre-Dame, Côté, Duclos et Halte routière, le renforcement de la structure et réfection du Club de canotage et un emprunt de 170,000\$ pour en acquitter le coût.
- Adopté le 17 mars 1997.
Approuvé le 2 avril 1997 et par le ministère le 25 avril 1997.
Publié le 17 mai 1997.

- E-408 Règlement décrétant l'exécution de travaux municipaux sur les rues Bellevue, des Bouleaux et Elm et un emprunt à long terme de 500,000\$.
- Adopté le 17 mars 1997.
Approuvé le 3 avril et par le ministère le 4 juin 1997.
Publié le 21 juin 1997.
- E-409 (inexistant)
- E-410 (inexistant)
- E-411 Règlement décrétant l'exécution de travaux municipaux sur les rues Orchard, Woodland, Woodland crescent et Vanier et les honoraires pour étudier les avenues possibles de réfection pour la rue Spiller de la Ville d'Otterburn Park et un emprunt à long terme (385,000\$).
- Adopté le 19 mai 1998.
Avis public d'enregistrement le 30 mai 1998.
Période d'enregistrement le 9 juin 1998.
Approbation du MAM le 21 août 1998.
Publié le 9 septembre 1998.
- E-411-1 Règlement décrétant un emprunt à long terme supplémentaire de 115,000,00\$ au règlement E-411 pour l'exécution de travaux municipaux sur les rues Orchard, Woodland, Woodland Crescent et Vanier et des études préliminaires pour la rue Spiller.
- Adopté le 20 juillet 1998.
Période d'enregistrement le 4 août 1998.
Résolution 98-333 : modification des règlements d'emprunt E-411 et E-411-1; Le 17 août 1998
Approbation MAM le 21 août 1998.
Publié le 9 septembre 1998.
- E-412 (inexistant)
- E-413 (inexistant)
- E-414 (inexistant)
- E-415 (inexistant)
- E-416 (inexistant)
- E-417 (inexistant)

E-418 Règlement numéro E-418 décrétant l'exécution de travaux municipaux, l'achat de matériel et équipement, la mise à jour des plans directeurs des réseaux d'aqueduc, pluviaux et égouts sanitaires et le balancement du réseau d'aqueduc selon le programme des dépenses en immobilisation de 2000 et un emprunt a long terme de 450 000\$ à cette fin

Avis de motion 20 décembre 1999
Adoption 17 janvier 2000
Avis public pour enregistrement 22 janvier 2000
Période d'enregistrement 1er février 2000
Approbation du MAM 23 mars 2000
Publication 1er avril 2000

E-419 Règlement d'emprunt numéro E-419 décrétant, d'une part, l'exécution de travaux de surdimensionnement de l'égout pluvial en frontage des lots 148-93, 148-94 et 149-149, et décrétant, d'autre part, l'exécution de travaux d'infrastructures en frontage du lot 148-29, et autorisant un emprunt de 86 350,00\$ aux fins de ces travaux

avis de motion et dispense de lecture: 16 octobre 2000
adoption du règlement: 20 novembre 2000
avis de tenue d'un registre : 2 décembre 2000
registre : 11 décembre 2000
approbation de la M.R.C. : 11 janvier 2001
approbation du M.A.M.M. : 18 janvier 2001
avis de promulgation: 3 février 2001

E-420 Règlement d'emprunt numéro E-420 décrétant, d'une part, l'achat d'équipement roulant pour le service de la voirie et décrétant, d'autre part, l'exécution de travaux municipaux pour la rénovation et l'entretien de la caserne incendie ainsi que du poste de police et autorisant un emprunt de 262 975,91\$ aux fins de ces travaux et acquisitions

avis de motion et dispense de lecture: 19 février 2001
avis de motion et dispense de lecture: 16 juillet 2001
adoption du règlement: 17 septembre 2001
avis de tenue d'un registre : 22 septembre 2001
registre : 2 octobre 2001
approbation du M.A.M.M. : 19 mars 2002
avis de promulgation: 30 mars 2002

E-421 Règlement d'emprunt numéro E-421 décrétant l'exécution de services professionnels pour études préliminaires et établissement de plans et devis dans le cadre des travaux municipaux suivants : Construction d'égouts domestiques, Rénovation de bâtiments municipaux et réaménagement de la Pointe-Valaine, et autorisant un emprunt de 105 970\$ aux fins de l'acquittement de ces honoraires

Avis de motion (sans dispense de lecture): 28 janvier 2002
Lecture et adoption du règlement: 18 février 2002

Approbation du m.a.m.m. : 9 mai 2002
Avis de promulgation: 18 mai 2002

E-422 **ABANDONNÉ** Règlement décrétant l'exécution de travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire sur la rue comtois, dans la portion comprise entre le chemin ozias-leduc et le lot 106-58, et autorisant un emprunt de 263 200 \$ aux fins de leur réalisation

E-423 **ABROGÉ** Égout chemin Ozias-Leduc remplacé par E-425

E-423-1 **ABROGEANT** 423

E-424 Règlement d'emprunt numéro E-424 décrétant l'exécution de travaux d'infrastructures en frontage des lots 140-67 et 140-140 et sur une partie du lot 140-68 et autorisant un emprunt de 129 360,00\$ aux fins de ces travaux (Promoteur Boies)

avis de motion et dispense de lecture: 21 juillet 2003
adoption du règlement: 18 août 2003
avis de tenue d'un registre : 23 août 2003
registre : 9 septembre 2003
approbation de la M.R.C. : 8 octobre 2003
approbation du M.A.M.M. : 8 novembre 2004
avis de promulgation: 13 novembre 2004

E-425 Règlement d'emprunt numéro E-425 autorisant un emprunt de 920 170\$ aux fins de la participation financière de la Ville d'Otterburn Park aux travaux de réfection du chemin Ozias-Leduc décrétés par la ville de Mont-Saint-Hilaire et conformément à l'entente intervenue

avis de motion et dispense de lecture: 20 mai 2003
adoption du règlement: 16 juin 2003
avis de tenue d'un registre : 21 juin 2003
registre : 2 juillet 2003
approbation de la M.R.C. : 7 août 2003
approbation du M.A.M.M. : 4 août 2003
avis de promulgation: 23 août 2003

E-425-1 Règlement d'emprunt numéro E-425-1 modifiant le règlement d'emprunt numéro E-425 concernant les travaux de réfection du chemin Ozias-Leduc, aux fins d'augmenter le montant de l'emprunt et d'imposer une partie du coût des travaux d'installation d'une conduite d'égout sanitaire aux propriétaires de certaines propriétés bénéficiaires

avis de motion et dispense de lecture: 21 juin 2004
adoption du règlement: 19 juillet 2004
avis de tenue d'un registre : 19 mars 2005
registre : 24 mars 2005
approbation du MAMR : 8 août 2005
avis de promulgation : 13 août 2005

E-426 Règlement d'emprunt numéro E-426 décrétant un emprunt de 100 000 \$ pour permettre l'application du programme complémentaire municipal concernant l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme rénovation Québec, volet maisons « lézardées »

avis de motion et dispense de lecture:	8 décembre 2003
adoption du règlement:	15 décembre 2003
avis de tenue d'un registre :	14 février 2004
registre :	19 février 2004
approbation du M.A.M.M. :	5 juillet 2004
avis d'entrée en vigueur:	10 juillet 2004

E-427 Règlement d'emprunt numéro E-427 décrétant les travaux de construction d'un bâtiment municipal sur le site du parc de la Pointe-Valaine, ainsi qu'un emprunt au montant de 750 000 \$ maximum pour leur réalisation

avis de motion :	19 janvier 2004
adoption du règlement:	16 février 2004
avis de tenue d'un registre :	21 février 2004
registre :	26 février 2004
modifié par résolution 200404146	19 avril 2004
approbation du M.A.M.M. :	21 juillet 2004
avis de promulgation:	7 août 2004

E-427-1 Règlement modifiant le règlement no. E-427 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 130 000\$ et 750 000\$ respectivement.

Avis de motion	16 avril 2007.
Adopté le	22 mai 2007.
Avis de tenue d'un registre	2 juin 2007.
Registre	11 juin 2007.
Approbation du MAMM	12 juillet 2007.
Avis de promulgation	21 juillet 2007.

E-428 Règlement décrétant la réalisation de divers travaux d'infrastructures et l'acquisition de véhicules, ainsi qu'un emprunt au montant de 1 126 000\$ à ces fins.

Avis de motion	17 janvier 2005.
Adopté le	24 janvier 2005.
Avis de tenue d'un registre	29 janvier 2005.
Registre	12 février 2005
Approbation du MAMM	12 avril 2005
Avis de promulgation	16 avril 2005

- E-429 Règlement d'emprunt numéro E-429 décrétant les travaux de détournement du cours d'eau Auclair ainsi qu'un emprunt au montant de 230 000 \$ à ces fins
- avis de motion : 18 avril 2005
 adoption du règlement: 16 mai 2005
 avis de tenue d'un registre : 21 mai 2005
 registre : 31 mai 2005
 approbation du MAMR. : 2 août 2005
 avis d'entrée en vigueur: 6 août 2005
- E-429-1 (inexistant)
- E-429-2 Règlement modifiant le règlement no.429 décrétant les travaux de détournement du cours d'eau Auclair, afin d'élargir le bassin de taxation à l'ensemble des propriétés du territoire de la municipalité.
- Avis de motion 21 janvier 2008.
 Adopté le 18 février 2008.
 Avis d'adoption et
 procédure d'opposition 23 février 2008
 Approbation du MAMR 28 mai 2008.
 Avis de promulgation 4 juin 2008.
- E-430 Règlement décrétant la réalisation de divers travaux sur le réseau d'aqueduc et sur le réseau d'égout sanitaire sur les rues Prince-Albert, Victoria, Prince-Arthur, Milton, Connaught, Borden et Riverview, ainsi qu'un emprunt au montant de 1 704 000 à ces fins
- Avis de motion 20 février 2006.
 Adopté le 20 mars 2006.
 Avis de tenue d'un registre 28 mars 2006.
 Registre le 3 avril 2006.
 Approbation du MAMM 16 mai 2006.
 Avis de promulgation 13 juin 2006
- E-432 Règlement décrétant les travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire sur une partie de la rue Sharron, ainsi qu'un emprunt au montant de 251 000\$ à ces fins (lots 131-20, 131-21, 131-22, 131-24 et 131-25).
- Avis de motion 18 septembre 2006.
 Adopté le 25 septembre 2006.
 Avis de tenue d'un registre 30 septembre 2006.
 Registre le 6 octobre 2006.
 Approbation du MAMM 15 mai 2007.
 Avis de promulgation 19 mai 2007.

E-433 Règlement décrétant des travaux nécessaires à la réhabilitation d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les rues Riverview, Mason et Connaught, ainsi qu'un emprunt au montant de 1 637 000\$.

Avis de motion	28 mai 2007.
Adopté le	20 août 2007.
Avis de tenue d'un registre	1 ^{er} septembre 2007.
Registre le	10 septembre 2007.
Approbation du MAMR	11 octobre 2007
Avis de promulgation	20 octobre 2007

E-434 (inexistant)

E-435 Règlement décrétant divers travaux pour le prolongement des services d'égout et pluvial, d'aqueduc, de fondation de rue, de pavage et de bordure, et piste cyclable dans le secteur du verger Auclair sur la rue Des Groseilliers et la partie ouest de la rue Comtois, pour un montant de 904 000\$ dont un emprunt au montant de 638 000\$ à ces fins.

Avis de motion	18 février 2008.
Adopté le	31 mars 2008.
Avis de tenue d'un registre	5 avril 2008.
Registre le	14 avril 2008.
Approbation du MAMR	19 juin 2008.
Avis de promulgation	28 juin 2008.

E-436 Règlement décrétant les travaux de réhabilitation des berges du parc de la Pointe-Valaine et la restauration de la rampe de mise à l'eau, ainsi qu'un emprunt au montant de 375 000\$ pour leur réalisation.

Avis de motion	21 janvier 2008.
Adopté le	17 novembre 2008.
Avis de tenue d'un registre	13 décembre 2008.
Registre le	19 décembre 2008.
Approbation du MAMROT	23 février 2009.
Avis de promulgation	7 mars 2009.

E-437 **ABROGÉ**

E-438 Règlement décrétant une dépense de 426 520\$ et un emprunt de 300 000\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe pour le Service de sécurité incendie.

Avis de motion	19 janvier 2009.
Adopté le	16 février 2009.
Avis de tenue d'un registre	21 février 2009.
Registre le	4 mars 2009.
Approbation du MAMROT	15 avril 2009.
Avis de promulgation	25 avril 2009.

- E-439 Règlement décrétant une dépense de 100 000\$ et un emprunt du même montant, pour l'acquisition des lots riverains aux lots 146-107, 146-122, 146-165 et 146-170, sur le site du parc de la Pointe-Valaine, et la caractérisation des sédiments qui y sont contenus.
- Avis de motion 16 février 2009.
 Adopté le 16 mars 2009.
 Avis de tenue d'un registre 21 mars 2009.
 Registre le 1^{er} avril 2009.
 Approbation du MAMROT 4 juin 2009.
 Avis de promulgation 13 juin 2009.
- E-440 Règlement décrétant les travaux d'infrastructures sur la rue Bousquet, du chemin Ozias-Leduc à la rue Des Perdrix ainsi qu'un emprunt de 138 000 \$ pour leur réalisation.
- Avis de motion 17 août 2009.
 Adopté le 21 septembre 2009.
 Avis de tenue d'un registre 26 septembre 2009.
 Registre le 7 octobre 2009.
 Approbation du MAMROT 27 janvier 2010.
 Avis de promulgation 6 février 2010.
- E-446 Règlement d'emprunt numéro E-446 décrétant une dépense de 4 085 825 \$ et un emprunt maximal du même montant pour réaliser divers travaux de réfection et de réhabilitation d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie, sur une partie des rues Milton, Ostiguy, Parkview, Auclair, Rose, Prince-Edward, Brighton, Kingston et Princeton.
- Avis de motion : 17 décembre 2012
 Adoption du règlement : 21 janvier 2013
 Avis de tenue du registre : 23 janvier 2013
 Registre : 6 février 2013
 Approbation du MAMROT : 13 mars 2013
 Avis d'entrée en vigueur : 20 mars 2013
- E-447 Règlement d'emprunt numéro E-447 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire, de réhabilitation d'aqueduc et d'implantation d'une piste cyclable sur la rue comtois et autorisant un emprunt aux fins de leur réalisation.
- Avis de motion : 16 septembre 2013
 Adoption du règlement : 3 octobre 2013
 Avis de tenue du registre : 6 novembre 2013
 Registre : 14 novembre 2013
 Approbation du MAMROT : 18 mars 2014
 Avis d'entrée en vigueur : 26 mars 2014

E-447-1 Règlement d'emprunt numéro E-447-1 amendant le Règlement numéro E-447 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une conduite d'égout sanitaire, de réhabilitation d'aqueduc et d'implantation d'une piste cyclable sur la rue comtois et autorisant un emprunt aux fins de leur réalisation afin de modifier l'article 4.2 b).

Avis de motion : 20 janvier 2014
Adoption du règlement : 17 février 2014
Avis de tenue du registre : 26 février 2014
Registre : 5 mars 2014
Approbation du MAMROT : 18 mars 2014
Avis d'entrée en vigueur : 26 mars 2014

E-448 Règlement d'emprunt numéro E-448 décrétant l'exécution de travaux de réhabilitation des infrastructures sur une partie des rues d'Oxford, du Prince-Edward et Maple et autorisant un emprunt aux fins de leur réalisation.

Avis de motion : 15 décembre 2014
Adoption du Règlement : 19 janvier 2015
Avis de tenue du registre : 23 janvier 2015
Registre : 3 février 2015
Approbation du MAMOT : 27 février 2015
Avis d'entrée en vigueur : 4 mars 2015

E-449 **ABANDONNÉ**

E-450 Règlement d'emprunt numéro E-450 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une piscine extérieure, d'un bâtiment et de l'aménagement extérieur et autorisant un emprunt aux fins de leur réalisation et abrogeant le Règlement d'emprunt numéro E-442 décrétant une dépense de 1 800 000 \$ et un emprunt maximal du même montant pour réaliser des travaux de réfection des installations de la piscine municipale Edmond Auclair

Avis de motion : 18 avril 2017
Adoption du Règlement : 15 mai 2017
Avis de tenue du registre : 17 mai 2017
Registre : 29 mai 2017
Approbation du MAMOT : 10 août 2017
Avis d'entrée en vigueur : 17 janvier 2018

E-451 Règlement d'emprunt numéro E-451 décrétant une dépense de 7 000 000 \$ et un emprunt maximal du même montant pour l'exécution de travaux de réhabilitation des infrastructures sur une partie des rues Laurier, du Prince-Arthur et du Prince-George ainsi que la construction et l'aménagement d'un débarcadère à l'école Notre-Dame

Présentation du projet de Règlement : 28 août 2017
Avis de motion : 28 août 2017
Adoption du Règlement : 1 8 septembre 2017
Approbation du MAMOT : 8 novembre 2017

Avis d'entrée en vigueur :

22 novembre 2017

E-452

ABROGÉ

E-453

Règlement d'emprunt numéro E-453 décrétant une dépense de 14 209 640 \$ et un emprunt maximal du même montant pour l'exécution de travaux de réhabilitation des infrastructures des rues Borden, Mason et une partie des rues Ruth et Spiller ainsi que le remplacement de la conduite d'amenée de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

Présentation du projet de Règlement : 21 mai 2019

Avis de motion : 21 mai 2019

Adoption du Règlement : 17 juin 2019

Approbation du MAMH : 25 octobre 2019

Avis d'entrée en vigueur : 5 novembre 2019